

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

6 Novembre 2018



L'an deux mille dix-huit, six novembre à vingt heures, les membres du Conseil d'Administration du CCAS de Saint-Didier, légalement convoqués par courrier en date du vingt-quatre octobre 2018 se sont réunis en nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil en Mairie sous la présidence de Madame Frédérique CARRET, Vice-Présidente.

Etaient présents :

BOUILLOT Patrick, CARRET Frédérique, CHAUPIN Florence, DANOS Jean-Pierre, GOAVEC Patrice, NATALE Marie-Anne, PELLERIN Sylvia, PREVOT Chantal, RAYNAUD Michel.

Absents Excusés :

ALLIE Geneviève
CARDOUAT Dominique donne pouvoir
DI PIETRO Nicole
EON Sylviane donne pouvoir CARRET Frédérique
PHILIBERT Bernard donne pouvoir CHAUPIN Florence
VEVE Gilles

La séance est ouverte à 20h

Le procès-verbal de la séance précédente en date du 27 Mars 2018 est approuvé à l'unanimité.

POUR : 12

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Sylvia PELLERIN est élue secrétaire de séance.

POUR : 12

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

QUESTION N° 1 – Décisions du Président prises en application du décret n°95 – 562 du 6 mai 1995

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente

Vu le décret n° 95-562 du 6 mai 1995, portant délégation au Président du CCAS dans certains domaines ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration accordant délégation au Président ;

Les décisions suivantes ont été prises :

2018/03

Une aide en bon énergie non remboursable est accordée à une saint-didiéroise, pour un montant de 50 € pour une bouteille de gaz.

2018/04

Une aide en bon carburant non remboursable est accordée à une saint-didiéroise, pour un montant de 50 €.

2018/05

Une aide en bon carburant non remboursable est accordée à une saint-didiéroise, pour un montant de 50 €.

2018/06

Une aide en bon énergie non remboursable est accordée à une saint-didiéroise, pour un montant de 39 € pour une bouteille de gaz.

2018/07

Une aide en bon alimentaire non remboursable est accordée à un saint-didiérois, pour un montant de 40 €.

QUESTION N° 2 – Tarifs des sorties du CCAS

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Le CCAS propose chaque année des sorties culturelles dans la région à l'attention de nos aînés.

Afin d'équilibrer au mieux les dépenses engendrées par ce type de manifestation (location bus, tarifs des entrées...), une participation financière est demandée aux participants.

Il convient de délibérer sur le tarif à appliquer de manière à ce que les recettes puissent être encaissées.

CONSIDERANT l'intérêt de proposer ce type d'activité ;

Le Conseil d'Administration à l'unanimité

POUR : 12
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

APPROUVE le tarif des sorties culturelles organisées par le CCAS est fixé à 30 euros pour tout participant.

M. GOAVEC demande si pour les participants de St Didier, ou ceux de l'extérieur, le tarif est le même.

Frédérique CARRET lui répond que oui, il s'agit d'un tarif unique qui est appliqué.

M. DANOS demande si nous avons le dernier bilan du voyage.

Frédérique CARRET lui indique que ce dernier est déficitaire de 400 euros.

La commune dispose d'un minibus, mais se pose alors la question de la responsabilité du conducteur s'il s'agit d'un bénévole. Il convient de se renseigner sur cette question juridique. La prochaine sortie à l'aquarium est reprogrammée au printemps 2019.

QUESTION N° 3 – Festivités de fin d'année

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente

- Repas de Noël le jeudi 13 Décembre 2018 :

Le service du CCAS doit contacter M. BALSAMO Filippo pour qu'il nous fasse une proposition de repas Noël.

- Loto du CCAS le samedi 19 Janvier 2019

- Marché de Noël le 2 décembre 2018

Une prochaine réunion de travail est programmée le Mercredi 28 Novembre 2018 à 20h00, au sujet du Repas de Noël et du Marché de Noël.

QUESTION N° 4 – Questions diverses

- Activités sportives pour tous
 - **Gym**
 - **Ping Pong** à Pernes on attend les retours.
 - **Marche Nordique** : 12 participants, gratuit sur place avec un départ et une arrivée au foyer 1 fois par semaine (jeudi) sur 2 heures sur 12 séances.

- Organisation de goûter chez l'habitant
Flyers en cours de distribution, en attente de retour.

- Lettre d'information du CCAS
La 1ere est en cours de diffusion.

- Repas intergénérationnel
5 personnes inscrites de façon régulière.

Dans le cadre des visites à domicile des personnes souffrant d'isolement, les bénévoles prêts à s'investir souhaitent un accompagnement, des conseils....Mme CARRET a rencontré une personne qui propose une rencontre d'informations, un suivi...pour répondre aux questions suscitées par un tel engagement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h50 heures.

La secrétaire de séance,

La Vice-Présidente du C.C.A.S.

Sylvia PELLERIN



Frédérique CARRET

